

COMPTE-RENDU SESSION DU LUNDI 07 JUIN 2021

Le Conseil municipal dûment convoqué le 31.05.2021, s'est réuni en session ordinaire le lundi sept juin, à dix-neuf heures trente, sous la Présidence de Martine FOURDRAINE.

Etaient présents : Mme FOURDRAINE, Mme LANDOUAR, Mr CHÉRY et dans l'ordre du tableau : Mme SARAZIN, Mr DÉsirÉ J.-C., Mme PIPARD, Mr BAUDON, Mr DÉsirÉ G., Mr ROBLAIN.

Etait absente excusée : Mme LOGRE Julie, pouvoir donné à Mme SARAZIN Carine.

Secrétaire de séance : Mme Nicole PIPARD

1) DÉCISION EN MATIÈRE DE CONTRAT DE PERSONNEL

Madame le Maire rappelle que le contrat d'agent d'entretien des bâtiments et espaces verts arrive à échéance au 31/07/2021 et propose, dans la continuité, de créer un poste d'adjoint technique territorial pour une durée d'un an, soit du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix, cette proposition.

2) AVIS SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, de ne pas donner suite à la demande de participation au FSL transmise par le Conseil départemental pour l'année 2021 et motive sa position par l'absence d'information relative à l'identité des bénéficiaires.

3) AVIS SUR LA MISE À DISPOSITION DE DEUX JARDINS POUR ENTRETIEN

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, de mettre en œuvre un entretien naturel des deux petits terrains communaux du centre bourg et ayant vocation de jardins, grâce à la pâture ponctuelle et adaptée de quelques moutons. Cette décision est formalisée à l'aide d'une convention de mise à disposition avec Monsieur Denis CHÉRY, éleveur dans la commune. Il est précisé que cette mise à disposition se fait à titre gracieux et que la disponibilité des espaces est acquise à la collectivité à tout moment, notamment à destination du jardinage.

Mr Daniel CHÉRY en lien de famille avec Denis, n'a pas participé à la discussion et n'a pas pris part au vote.

4) ENGAGEMENT SUR LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT DE LA POSTE

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix, la proposition de la société Loire Future pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de réhabilitation du logement de la Poste et de l'ex-guichet annexe pour un coût de 1 675 € HT – 2 010 € TTC.

5) POINT DES TRAVAUX 2021

Madame le Maire fait un point des travaux réalisés à ce jour, notamment dans les bâtiments (ensemble des logements et commerce de la boulangerie).

D'autres interventions dont la nécessité a déjà été identifiée sont abordées : l'installation d'un système d'alarme à l'atelier communal, la reconstruction d'un appentis comme dépendance du logement du Presbytère, la réalisation de travaux de voirie (dont la requalification de la route du Casson), l'abattage de plusieurs peupliers devenus dangereux à Laveaux et à Courty.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le Conseil municipal de la location du logement n°3 depuis mi-mai et de la location temporaire du logement n°2 à venir pendant l'été.

- MFO indique que la promesse de vente avec la société TDF, pour la cession de 50 m² issue de la parcelle communale ZA n°35 en vue de l'installation d'équipements de télécommunication, pourra être signée tout prochainement.

- MFO travaille actuellement à l'édition du bulletin municipal ; la publication sera toutefois retardée.

- L'organisation des élections, à la salle du Foyer rural, à l'occasion du double scrutin des 20 et 27 juin 2021 est exposée.

Affiché le 11 juin 2021

Le Maire,
Martine Fourdraine,